

2 - La relation patient soignant à l'ère du digital : la santé connectée

Contexte

Avec le vieillissement de la population, l'explosion des maladies chroniques et de l'automédication, la raréfaction des cabinets médicaux en campagne, l'engorgement des cabinets de villes et des services d'urgence, l'e-santé apparaît comme une solution d'avenir. Les retours d'informations très rapides via les objets connectés auront une incidence sur la relation avec le patient. Ainsi, le gain de temps sur les tâches administratives, comme la saisie dans les outils informatiques, actuellement très chronophage, aura un impact sur les activités des professionnels de la santé. La formation proposée permettra aux personnels des établissements hospitaliers d'appréhender les enjeux et les transformations liés à l'intégration de ces nouvelles technologies dans leur environnement professionnel.

Objectifs

- Maîtriser les enjeux et les objectifs de la santé connectée et de la télémédecine .
- Identifier le cadre juridique et réglementaire lié à l'usage, l'exploitation et la diffusion des données collectées pour informer, protéger et rassurer le patient.
- Analyser les impacts de l'e-santé sur les institutions, les services, les acteurs et l'organisation des soins et les pratiques professionnelles.
- Anticiper les impacts sur l'évolution des pratiques professionnelles et la relation au patient.

Programme

JOUR 1 Maîtriser les enjeux et les objectifs de la santé connectée et de la télémédecine .

- Santé connectée et télémédecine ;
- les différents actes réglementaires et leurs champs d'application ;
- programmes et applications en place en Europe et en Amérique du Nord ;
- les principales stratégies industrielles.

Identifier le cadre juridique et réglementaire lié à l'usage, l'exploitation et la diffusion des données collectées pour informer, protéger et rassurer le patient.

- Les différentes lois régissant l'e-santé et la télémédecine ;
- conditions de mise en œuvre de leurs pratiques ;
- préconisations du CNOM ;
- droits du patient ;
- responsabilité juridique de l'établissement, du médecin et du prestataire ;
- données de santé du patient, cadre juridique et réglementaire ;
- communication des informations au patient sur ses données de santé.

JOUR 2 Analyser les impacts de l'e-santé sur les institutions, les services, les acteurs et l'organisation des soins et les pratiques professionnelles.

- le levier de l'e-santé et de la télémédecine pour faire de l'offre hospitalière un parcours de soins gradués au sein d'un territoire ;
- les objectifs ciblés et les impacts attendus dans les secteurs hospitaliers et ambulatoires ;
- redéfinition de l'organisation des soins ;
- les rôles des différents acteurs de santé dans la mise en place d'une démarche de e-santé et l'utilisation des objets connectés.

Anticiper les impacts sur l'évolution des pratiques professionnelles et la relation au patient

- l'observance thérapeutique et l'e-santé ;
- réponse aux attentes du patient ;
- nouvelles modalités d'échanges avec le patient ;
- coordination entre les différents partenaires.

Public

Professions médicales, paramédicales et de directions

Exercice

2020

Nature

AFR

Organisé par

SPH CONSEIL

Durée

14 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences